

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DE MAGISTRATS
DU SECOND GRADE**

**(ouverts en application de l'article 21-1 de l'ordonnance n°58-1270 du 22
décembre 1958 modifiée)**

ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

SESSION 2016

Vendredi 9 septembre 2016

Troisième épreuve d'admissibilité :

NOTE DE SYNTHÈSE

(DURÉE 5 HEURES)

**Rédigez, à partir des documents joints, une note de
synthèse d'environ quatre pages, relative aux :
« Lanceurs d'alerte »**

Liste des documents :

Document n°1 : Recommandation CM/Rec (2014) adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 30 avril 2014 et exposé des motifs (extraits)

Document n°2 : Article 40 du code de procédure pénale

Document N°3 : Loi n° 2013-316 du 16 avril 2013 relative à l'indépendance de l'expertise en matière de santé et d'environnement et à la protection des lanceurs d'alerte.

Document n°4 : Etude adoptée le 25 février 2016 par l'assemblée générale plénière du Conseil d'Etat (extraits)

Document n°5 : Dossier de presse diffusé par le Ministère des Finances, sur le projet relatif à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (extraits)

Document n°6 : Article paru sur le site du Figaro (www.lefigaro) le 2 mai 2016

Document n°7 : Article paru sur le site du Monde (www.lemonde) le 11 mai 2015

Document n°8 : Article paru sur le site de France 24 (www.france.24) le 11 mai 2016